



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 24 Juin 2016 une note d'information relative à l'augmentation de capital de Lafarge Ciment au titre d'une opération de fusion-absorption de Holcim Maroc.

Cette opération est réservée aux actionnaires actuels de Holcim Maroc.

L'augmentation de capital porte sur un total de 5 935 512 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Parité d'échange : 1,2 actions de Lafarge Ciment pour 1 action Holcim Maroc ;
- Montant global de l'opération : 9 135 742 220 DH ;
- Prix d'émission : 1 539,17 DH par action ;
- Valeur nominale : 30,00 DH par action ;
- Date d'échange : 13 Juillet 2016.

Cette opération sera soumise à l'approbation des Assemblées des actionnaires de Holcim Maroc et de Lafarge Ciment.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par l'AMMC est tenue à la disposition du public :

- aux sièges de Lafarge Ciment et de Holcim Maroc ;
- aux sièges d'Attijari finance Corp. et CFG Finance, organismes conseils de l'opération;
- au siège de la Bourse de Casablanca.

Enfin, elle est également disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/018/2016